

Nom : Abel
Prénoms : Jean François **Surnom :**

Noméro matricule du recrutement : 695
Classe de mobilisation : 49000, 2^e Réserve

ÉTAT CIVIL.
 Né le 28 juillet 1880, à St-Georges d'Espéranche, canton de Heyrrieux, département de l'Isère, résidant à Heyrrieux, canton de Heyrrieux, département de l'Isère, profession de Boulanger.
 Père : Jean Baptiste et Marie, domiciliés à Heyrrieux, canton de Heyrrieux, département de l'Isère.
 N° 39 de tirage dans le canton de Heyrrieux.

SIGNALEMENT.
 Cheveux : châtains, sourcils : châtains, yeux : châtains, front : ordinaire, nez : moyen, bouche : moyenne, menton : rond, visage : ovale.
 Taille : 1 m. 59 ce. it. Taille rectifiée : 1 m. cent.
 MARQUES PARTICULIÈRES :

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 (Indiquer la nature des dispenses.)
 Services Auxiliaires
 Compris dans la 6^e partie de la liste du recrutement cantonal (..... portion).

Degré d'instruction : générale (1). 3, militaire (2).
 Indication des corps auxiliaires les jeunes gens sont affectés (3).
 Dans l'armée active : Service auxiliaire
 Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active :
 Dans l'armée territoriale et dans sa réserve : 14 Jours de C.O.A. 1466, Sans affectation.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
 (Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)
 Passé dans la réserve de l'armée active le 1^{er} novembre 1904.

LOCALITES SUCCESSIVES HABITÉES
 PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILES OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou R résidence.
19 7 ^{bre} 1901	Cremieu avenue de la gare, ch. de Candy	Bourgoin	R
12 Janvier 1904	St-Georges d'Espéranche	Viennaise	R
20 Avril 1904	St-Georges d'Espéranche	Viennaise	R
22 Septembre 1904	St-Georges d'Espéranche	Bourgoin	R
12 Octobre 1904	St-Georges d'Espéranche	Viennaise	R
25 Mars 1907	St-Georges d'Espéranche	Viennaise	R
1 ^{er} Mars 1909	Cremieu Bourgoin	Bourgoin	R
1 ^{er} Mars 1911	Cremieu	Viennaise	R
22. 8. 1922	Guigney au Buisson	Bourgoin	R
3. 4. 1929	Viennaise	Viennaise	R

Accompli une 1^{re} période d'exercices dans l'armée active du au
 Accompli une 2^e période d'exercices dans l'armée active du au
 Passé dans l'armée territoriale le

Rappelé à l'activité par suite de la Mobilisation Générale
 Du 1^{er} Août 1914, arrivé au corps le 2 Août 1914
 Classé 1^{er} armé le 13 novembre 1914 par la C^o de Grenoble. Placé en réserve d'appel au titre de la Boulangerie Hivat à St-Georges d'Espéranche le 15 novembre 1918 au 20 avril 1919 (C^o de M^o de St-Georges d'Espéranche)
 le 1^{er} 1919, en congé illimité de mobilisation 2^e échelon - N° 6755
 retiré à Cremieu (Isère) affecté à la 1^{re} C. O. A.
 Passé le 1^{er} Octobre 1923 classe 2^e Réserve mobilisation
 Classé sans affectation le 15 9^{bre} 1926
 Compris dans la 7^e partie de la liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 3 de la loi.)

ÉPOQUE
 À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION de service militaire.
1 ^{er} Novembre	1 ^{er} Novembre	1 ^{er} Janvier	1 ^{er} Janvier	1 ^{er} Janvier
1904	1914	1900	1921	1928

naissance le 4 décembre 1880.
 a comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapau.
 militaire.
 gulaire.
 Ministère de la Marine. (Art. 3 de la loi.)

Antérieur simple 7 au 14 novembre 1918

Nom : Abel
Prénoms : Jean François Surnom :
ÉTAT CIVIL.
 Né le 28 juillet 1880 à St-Georges d'Espéranche canton
 d'Heureux département d'Isère résidant
 d'Heureux canton d'Heureux département
 d'Heureux profession de Boulanger
 fils de Jean Baptiste et de Marmontelle Résidence domiciliés
 d'Heureux canton d'Heureux département d'Isère
 N° 39 de tirage dans le canton d'Heureux

Numéro matricule du recrutement : 695
Classe de mobilisation : 1900 2^e Réserve

SIGNALEMENT.
 Cheveux sourcils châtains
 yeux châtains front ordinaire
 nez moyen bouche moyenne
 menton rond visage ovale
 Taille : 1 m. 59 ce. it. Taille rectifiée : 1 m. cent.
MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1). 3
 militaire (2).

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 (Indiquer la nature des dispenses.)
 1 Service auxiliaire
 taie contractée de la cornée l'œil droit + altération
 Compris dans la 6^e partie de la liste du recrutement cantonal (..... portion).

Indication des corps auxiliaires, les jeunes gens sont affectés (3).
 Dans l'armée active. Service auxiliaire
 Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. 14 Jours de C.O.A. 1906
 Sans affectation
 Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
 (Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)
 Passé dans la réserve de l'armée active le 1^{er} Novembre 1904

LOCALITES SUCCESSIVES HABITÉES
 PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de régions.	D domicile ou R résidence.
19 7 ^{bre} 1901	Commune de St-Georges d'Espéranche chef-lieu Candy	Bourgoin	R
12 Janvier 1904	Heureux	Viennais	R
20 Mars 1904	Heureux chef-lieu	Viennais	R
22 Septembre 1904	Heureux chef-lieu	Bourgoin	R
22 Octobre 1904	Heureux chef-lieu	Viennais	R
25 Mars 1907	St-Georges d'Espéranche chef-lieu	Viennais	R
1 ^{er} Mars 1909	Commune de Bourgoin	Bourgoin	R
1 ^{er} Mars 1911	Commune de Bourgoin	Bourgoin	R
22 Mars 1922	Guigney au Mont d'Arbois	Bourgoin	R
3. Aout 1929	Viennais chef-lieu	Viennais	R

Passé sans affectation le 16 Mars 1907 par N° 114812 du 19-10-1906
 Passé en Tombe de Dubois à Viennais le 5 Sept 1929 -
 A accompli une 1^{re} période d'exercices dans l'armée active du au
 A accompli une 2^e période d'exercices dans l'armée active du au
 Passé dans l'armée territoriale le

ÉPOQUE
 À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
1 ^{er} Novembre 1904	1 ^{er} Novembre 1904	1 ^{er} Novembre 1904	1 ^{er} Novembre 1904	1906
				1921
				1928

Abel - Jean - Paul
 1900 - 695
 Viennais
 Passé dans la réserve de l'armée territoriale le
 Libéré du service militaire le 10 Novembre 1929

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1899.
 (2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drap.
 (3) Pour les hommes compris dans la 5^e partie de la liste, l'indication à porter est : Ajourner.
 (4) Pour ceux compris dans la 6^e partie de la liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.
 (5) Pour ceux compris dans la 7^e partie de la liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)